

---

**SYNDICAT MIXTE POUR LE  
SCHEMA DIRECTEUR  
DE LA REGION DE STRASBOURG**

---

**COMMISSION DE TRAVAIL N°2**

***LA FORME URBAINE***

---

**Restitution de la réunion  
du 14 mars 2000**



---

**ETAIENT PRESENTS :**

---

**Membres élus délégués**

---

Messieurs	BIGOT Jacques	Communauté urbaine de Strasbourg Président de la commission 2
	GOETZ Roland	Communauté de communes du Pays de Hochfelden
	SCHALL Antoine	Sivom les Châteaux
	STEINMETZ Hubert	Communauté de communes de la région de Brumath

**Personnes publiques associées**

---

Madame	CALLIGARO Barbara	Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin
Messieurs	CLAVERIE Jean Claude	Direction départementale de l'équipement
	DURAND Renaud	Direction régionale de l'équipement
	LAEMMEL Alphonse	Chambre de commerce et d'industrie
Madame	MEYER Brigitte	Service départemental d'aménagement et d'urbanisme - Conseil général du Bas-Rhin
Messieurs	RALUY Philippe	Direction départementale de l'équipement
	ROESCH Philippe	Direction régionale de l'équipement
	SORIANO Samuel	Région Alsace
	ZUGMEYER François	Chambre d'agriculture

**Participants allemands**

---

Messieurs	BORGARDS Erhard	Ortenaukreis
	LAUSCH Axel	Ville de Lahr
	LÖHR Stefan	Ville de Lahr
	RAUCH Jürgen	Ville de Kehl
	SANDFORT Wolfgang	Ville d'Offenbourg

## **Autres participants**

---

Messieurs DREYSSE D.W. Professeur - Expert - Francfort  
REVERDY Michel Directeur du Syndicat Mixte

## **Participants de l'Agence d'Urbanisme**

---

Messieurs DIEBOLD Francis  
GENDRON Yves  
LAVERGNE Pierre  
MEYER Christian Animateur de la commission 2  
Mmes LEGRAND Corinne  
WIEL Florence Responsable thématique - Forme urbaine

## **PERSONNES EXCUSÉES**

---

Monsieur ARMBRUSTER Jörg Ville de Kehl  
Madame ARNOLD Martine Communauté urbaine de Strasbourg  
Messieurs CHRETIEN Hervé Direction départementale des affaires sanitaires et  
sociales du Bas-Rhin  
GALEA Jean-Michel Suppléant de Monsieur Théo Schnee  
Communauté de communes du Pays d'Erstein  
KAUFF Alain Communauté urbaine de Strasbourg  
LAFOUX Christophe Communauté urbaine de Strasbourg  
PARDINI Franck Chambre de métiers  
PETRY Günther Ville de Kehl  
Madame SIEBERT Christine Région Alsace  
SCHMITT Michel Communauté urbaine de Strasbourg  
SCHNEE Théo Communauté de communes du Pays d'Erstein  
Direction Départementale des Affaires Culturelles  
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt  
Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement  
Inspection Académique du Bas-Rhin

\*\*\*\*\*

---

## POINTS-CLES DE LA REUNION

---

1. La commission adopte, suite à la demande de Monsieur le Président, le compte-rendu de la réunion du 13 Décembre 1999.
  - Monsieur RALUY souhaite néanmoins que les comptes-rendus soient moins succincts et fassent plus apparaître l'expression des personnes publiques associées.
  - Monsieur le Président estime que le compte-rendu ne trahit en rien ce qui s'est dit au cours de la réunion. L'éventualité d'un relevé exhaustif relèverait du bureau du Syndicat Mixte. Cependant, il suggère qu'un participant souhaitant avoir une restitution de ce qu'il a dit transmette alors à la commission une intervention écrite. Il propose également de développer quelque peu les futures restitutions de réunion.
  
2. Après avoir donné les réponses aux questions de la séance précédente, le programme des commissions suivantes est retenu :
  - 9 octobre 2000 à 14h30, salle du caveau de la mairie à Marlenheim.  
Thème : Forme urbaine
  - Novembre 2000 (date et horaire à préciser) : Habitat - Démographie avec les résultats complets du recensement de 1999.
  
3. La présentation de la démarche et la définition de la forme urbaine sont faites par Christian MEYER. D.W. DREYSSE rappelle l'intérêt de cette approche à travers divers projets : exemples de Frankfort, Lyon, Bâle, la Ruhr, etc. Les participants émettent un certain nombre de remarques.
  - Monsieur RALUY signale que la forme des villes constitue un enjeu important pour l'Etat. Il est essentiel de lutter contre l'étalement urbain, de promouvoir la mixité et d'avoir en préoccupation le développement durable.  
Compte tenu de la rareté de l'espace, il convient d'éviter la poursuite de la «rurbanisation» et aider les collectivités à resserrer leurs villes. Dans ce cadre, il y aurait lieu d'aborder la problématique centre - périphérie et de retravailler les questions relatives aux entrées de villes, aux grands ensembles, aux lotissements et à l'urbanisme des «objets». Ces questions semblent se poser de façon moins forte en Allemagne : il s'agirait de savoir pourquoi. Il pose également la question des outils nécessaires pour retravailler la forme urbaine.

- Monsieur SORIANO pense qu'il serait intéressant d'aborder les impacts des transports et déplacements sur la forme urbaine.
  - Monsieur BORGARDS précise qu'en Allemagne on a également essayé d'aborder le problème des extensions et de la forme urbaine. A son avis, Strasbourg présente de trop grandes concentrations de même types de logements et de catégories sociales.
  - Monsieur le Président précise qu'il y a actuellement une prise de conscience sur les conséquences liées à la forme urbaine et aux problèmes sociaux. Il confirme que l'impact des transports sur la forme urbaine est une question à aborder.
4. Monsieur LAVERGNE présente les potentialités offertes par l'outil SIG (Système d'Information Géographique) pour analyser la forme urbaine et les potentiels d'extension.
- Monsieur le Président, suite aux différentes interventions rappelées ci-après, souhaite mettre en oeuvre la méthodologie d'analyse proposée et de l'étendre au périmètre d'étude du schéma directeur.
  - Monsieur SCHALL insiste pour que la réflexion porte à une échelle plus vaste que celle de l'agglomération et que soient prises en compte les incidences du développement de la ville sur la périphérie.
  - Monsieur CLAVERIE pense que le SIG est un bon moyen technique pour mener l'état des lieux et qu'il conviendrait d'élargir celui-ci à l'ensemble du département.
  - Monsieur RALUY partage l'analyse du Président et ne s'interdit pas d'aller au-delà du schéma directeur, à l'échelle du département et de l'aire d'étude en Allemagne. L'état des lieux devrait comprendre l'analyse de la vocation des sols à travers les plans d'occupation des sols. Il ne partage pas la crainte de voir le schéma directeur se transformer en «super POS».
  - Madame CALLIGARO pense en effet qu'une approche trop détaillée de la forme urbaine risque d'entraîner des confusions entre deux approches différentes : celle du schéma directeur et celle du plan d'occupation des sols.
  - Monsieur SORIANO pense que l'outil d'analyse ne doit pas être une fin en soi et que les données SPOT utilisées pour l'analyse de l'évolution de la tache urbaine doivent être suffisamment fiables.
  - Monsieur SANDFORT estime que la méthode présentée est intéressante pour une analyse rétrospective. Avec Monsieur BORGARDS il pense que l'examen des potentiels d'extension de l'urbanisation ne suffit pas pour faire de la prospective. A une question de Monsieur BORGARDS demandant

si le POS correspond à une volonté politique de développement, Monsieur RALUY précise que le POS est un projet urbain traduisant cette volonté.

5. Les cas présentés par Messieurs SANDFORT (sur la ville d'Offenburg) et RAUCH (sur la ville de Kehl) amènent Monsieur RAUCH à rappeler que les contextes juridiques en Allemagne et en France sont différents :
- Ainsi, on ne peut pas entièrement comparer le Schéma Directeur au Regionalplan, ni le Plan d'Occupation des Sols au Flächennutzungsplan, tant au point de vue du contenu que des possibilités offertes. Ce sont des documents de réglementation, mais «les communes règlent les choses différemment», notamment en faisant réaliser les Bebauungspläne (plans de masse d'urbanisme) par les urbanistes de la ville (ou commandités par eux à des urbanistes privés) ; ainsi la collectivité maîtrise davantage ses objectifs qu'avec uniquement l'urbanisme réglementaire.
- A Kehl, être économe en espace est une préoccupation importante (Monsieur RAUCH).
  - Monsieur BORGARDS précise que l'échelle de la ville a changé, notamment sous l'effet de la voiture et des transports en commun. Il faudrait repenser les choses à l'échelle de vie des gens.
  - Monsieur RAUCH pense que «la ville doit se redéfinir elle-même».
  - Monsieur le Président rappelle enfin que le thème de la forme urbaine ne doit pas faire oublier que la ville doit être un espace pour l'homme.

Jacques BIGOT  
*Président de la commission n°2*